



COMMISSION SPORTIVE CARAMBOLE
CF_ Jeu De Série par équipes de Club
Division 5 – Phase Ligue.

Tél : 01 47 94 90 62 -

Tél : 01 47 94 90 62 - Courriel : jds.345@laposte.net

Dispositions complémentaires au règlement fédéral
Saison 2019-2020

Le nombre d'équipes engagées en LBIF est de **6**

Le nombre d'équipes qualifiables pour la phase nationale est de **1**

Déroulement de la compétition :

Il est mis en place 2 poules de 3 équipes

POULE 1		
1	9095	ARPAJON (THENOT)
4	9030 2	VOISINS (CHEDEMAIL)
5	9009	MORANGIS (DESJOURS)

POULE 2		
2	9024	ST MAUR (DAIRE)
3	9030 1	VOISINS (ROUSSEL)
6	9082	DRAVEIL (ANNE ERIC)

Toutes les rencontres se font sur Matches Aller/Retour.

- Il est rappelé que, comme la saison précédente, les matchs des 3 joueurs de chaque équipe se jouent en 60 points limités à 40 reprises.

- Les dates fixées au calendrier sont des dates limites à respecter impérativement.

- Tous résultats non parvenus 48h après la date limite vaudront matchs perdus pour les deux équipes.

- En cas de non-présentation d'une équipe, une feuille de match vierge de résultats doit tout de même être établie.

A l'issue de la poule :

Un barrage sera établie entre les 2 premiers de poule et une seule équipe sera qualifiée pour la phase Nationale

Tout résultat non parvenu, 48h après la date limite, vaudra match perdu pour les deux équipes.

Calendrier des Rencontres JDS D5

Date limite des Poules

Dimanche 15 mars 2020

Date limite du barrage

Dimanche 19 avril 2020



COMMISSION SPORTIVE CARAMBOLE
CF_ Jeu De Série par équipes de Club
Division 5 – Phase Ligue.

Tél : 01 47 94 90 62 -

Tél : 01 47 94 90 62 - Courriel : jds.345@laposte.net

LITIGES

En cas de LITIGE lors de la Phase Ligue

Compte-tenu de la nouvelle rédaction du code sportif carambole par équipes, les capitaines des équipes doivent s'entendre sur l'organisation des rencontres. Dès qu'une date est fixée entre deux clubs, celle-ci devient officielle et doit être communiquée obligatoirement par courriel à la Commission Sportive LBIF jds.345@laposte.net

Toute équipe qui souhaiterait modifier cette date devra le proposer à l'équipe adverse avant les sept jours qui précèdent la date de rencontre. Toute équipe qui se désisterait entre les sept jours et la date de rencontre, sera considérée comme « forfait. »

Sans connaissance de la date fixée par les clubs, la Commission Sportive LBIF ne pourra statuer en cas de litige et les deux équipes seront déclarées « forfait ». Les échanges de courriels entre les clubs (ou leur absence) mis en copie à la C.S serviront à la prise de décision de celle-ci.

La commission Sportive de la LBIF est seule habilitée à statuer sur les cas non expressément prévus dans le présent règlement.

Feuille de MATCH

Entre autres doivent y être portés :

- La date de la rencontre (impactant la participation d'un joueur dans une autre division).
- Le format du billard (format non porté sur la FdM = considéré comme ayant été joué sur 2.60)
- Les N° de licence des joueurs (pour la saisie sur Classement Nationale)
- Les séries (toute série non portée sur la FdM = considérée égale à 1 de série).

PHASE Ligue LBIF

Les Feuilles de Match LBIF JDS_D5 doivent être utilisées pour la phase LBIF et être envoyées par courriel à jds.345@laposte.net **sous format Excel.** Toute feuille non transmise dans les délais peut-être assimilée à un forfait des deux équipes.

PHASE Nationale

Les Feuilles de Match FFB doivent être utilisées pour la phase Nationale et être envoyées par courriel à jds.345@laposte.net **et** paul.dalcortivo@ffbillard.com

BIEUVILLE Michel
Commission Sportive LBIF
jds.345@laposte.net

DAL CORTIVO Paul
Commission JDS FFB
paul.dalcortivo@ffbillard.com

Pour la Commission sportive « par équipe » LBIF
PERIER Alain